

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION N° 2020-16

**Création du poste de chargé de mission "Portail de la
biodiversité et Biodiv'Tour"**

Le vingt-six novembre deux-mille-vingt à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire s'est réuni en visioconférence, en raison des mesures de protection sanitaires liées au COVID19, sur convocation de Madame Michelle RIVET, Présidente, en date du seize novembre deux-mille-vingt.

ETAIENT PRESENTS :

| | |
|--|--|
| Michelle RIVET – Région Centre-Val de Loire | Jean-Claude MORIN – Département du Cher |
| Sabrina HAMADI – Région Centre-Val de Loire | Betsabée HAAS – Tours Métropole |
| Anne LECLERCQ – Région Centre-Val de Loire | Annick GOMBERT – PNR Brenne |
| Nicolas XAVIER – Région Centre-Val de Loire | Christophe POUPAT – Office National des Forêts |
| Alix TERY-VERBE – Région Centre-Val de Loire | Frédéric ARCHAUX – INRAE |
| Charles GIRARDIN – Région Centre-Val de Loire | Benjamin VIRELY – Personnel ARB |
| Jean-Noël RIEFFEL – Direction régionale OFB | Guy JANVROT – FNE Centre-Val de Loire |
| Marc DE MARIA – Direction régionale OFB | Lénaïg LE NEN – Graine Centre-Val de Loire |
| Marine COLOMBEY – Direction régionale OFB | Cyril MAURER – Fédération des Maisons de Loire |
| Hervé BRULÉ – DREAL Centre-Val de Loire | Valérie BOUCHAUD-VIOLEAU – URCPPIE |
| Léna DENIAUD, DRAAF Centre-Val de Loire | Henry FRÉMONT – Chambre régionale d'Agriculture |
| Evelyne LEFEBVRE – Département d'Eure-et-Loir | Alain MACHENIN – FRC Centre-Val de Loire |
| Anne-Marie THOMAS – Communauté de Commune du Grand Chambord | Denis LEGRET – Association des Fédérations de Pêche Centre-Val de Loire |
| | Alain DE COURCY – CRPF |

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE SANS VOIX DELIBERATIVE :

| | |
|--|--|
| Catherine BERTRAND – ARB Centre-Val de Loire | Anne VAÇULIK – SGAR |
| Marine CELESTE – ARB Centre-Val de Loire | Cyrielle MERCIER – Département d'Eure-et-Loir |
| Pauline D'ARMANCOURT – ARB Centre-Val de Loire | François BARRAULT – Tours Métropole |
| Pascale LARMANDE – ARB Centre-Val de Loire | Céline CERVEK – Chambre Régionale d'Agriculture |
| Cécile LE MEUNIER – ARB Centre-Val de Loire | Frédéric BRETON – CEN Centre-Val de Loire |
| Mylène MOREAU – ARB Centre-Val de Loire | Lucile PIERRARD – FNE Centre-Val de Loire |
| Laetitia ROGER-PERRIER – ARB Centre-Val de Loire | Annie MANDION – Graine Centre-Val de Loire |
| Olivier DUCARRE – Région Centre-Val de Loire | Mellie GRATEAU – URCPPIE |
| Nathalie FRANÇOIS – Région Centre-Val de Loire | Nathalie LEBRUN – Fédération des Maisons de Loire |
| Thérèse PLACE – DREAL Centre-Val de Loire | Isabelle PAROT – Association des Fédérations de Pêche Centre-Val de Loire |

POUVOIRS

Néant

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer valablement.

Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Madame

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, et notamment ses dispositions relatives aux agences régionales de la biodiversité,

VU la délibération de la Commission permanente de la Région Centre-Val de Loire CPR n° 18.10.28.106 en date du 16 novembre 2018 approuvant les statuts et sollicitant la création d'un établissement public de coopération environnementale dénommé « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire » (ARB Centre-Val de Loire),

VU la délibération 2018-62 du 27 novembre 2018 de l'Agence française pour la biodiversité approuvant les statuts et sollicitant la création de l'Agence régionale de biodiversité Centre-Val de Loire,

VU la délibération 17787 du 10 décembre 2018 du Département du Cher adoptant les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

VU la délibération 6.2 du 7 décembre 2018 du Département d'Eure-et-Loir approuvant les statuts constitutifs de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

VU l'arrêté préfectoral n°18.225 du 19 décembre 2018 portant création de l'établissement public de coopération environnementale « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire »,

VU les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

Considérant

Qu'il convient de créer un emploi permanent à temps complet pour satisfaire au besoin :

- d'animation, d'actualisation et de conduite du comité de rédaction du portail de la biodiversité,
- de conception et d'animation d'un "Biodiv'Tour" sur le territoire.

Décide – 24 voix « pour » / 2 abstention**Article 1 : création et définition de la nature du poste**

Il est créé à compter du 26 novembre 2020, un emploi permanent d'ingénieur à temps complet conformément à la nomenclature statutaire du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, cet emploi pourra être pourvu par un agent non titulaire dans les conditions fixées à l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Cet emploi pourra être pourvu par un agent non titulaire dans les conditions de l'article 3-3, 2° de la loi du 26 janvier 1984 (pour les emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi du 26 janvier 1984) pour l'exercice des fonctions de chargé de mission "Portail de la biodiversité et Biodiv'Tour".

Le traitement sera calculé par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'ingénieur territorial.

Article 2 : crédits

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'établissement.

Article 3 : exécution

Madame la Présidente de l'ARB Centre-Val de Loire est mandatée pour procéder au recrutement et signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme

La Présidente de séance


Madame Michelle RIVET

Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le



ID : 045-200087039-20201126-2020_16-DE